

## Règlements du patinage et hockey libre

### 1. Obligations

#### Les usagers doivent :

- a. attendre le signal du préposé d'aréna avant d'entrer sur la glace;
- b. laisser leurs sacs à dos ou sacs à main hors de la glace;
- c. porter des patins ou des crampons pour circuler sur la glace;
- d. patiner vers l'avant;
- e. patiner à vitesse modérée;
- f. patiner sans s'arrêter sur la voie de circulation;
- g. éviter les attroupements;
- h. garder une distance raisonnable avec les autres patineurs lors des dépassements;
- i. patiner dans le sens indiqué par les employés du CRÉR;
- j. se relever rapidement après une chute;
- k. sortir de la glace au signal du préposé d'aréna.

### 2. Interdictions :

- a. Les éléments suivants sont interdits:
- b. Patinage artistique (les deux patins doivent rester sur la glace);
- c. Patinage de vitesse ou port de patins à longues lames;
- d. Jeux de poursuite;
- e. Patiner avec quelqu'un sur le dos dans les bras (même un enfant);
- f. S'asseoir sur les bandes;
- g. Lancer des objets (rondelles, tuques, gants, etc.) sur la glace ou dans les airs;
- h. Utilisation d'un appareil électronique lorsqu'en mouvement;
- i. Entraînement privé organisé.

### 3. Équipements :

- a. Le port du casque est fortement recommandé, spécialement pour les enfants de moins de 8 ans et pour les débutants;
- b. Seul le matériel fourni par l'aréna est autorisé sur la patinoire;
- c. Les poussettes et les chaises roulantes sont autorisées sur la glace;
- d. En hiver, avec l'aide d'un employé, assurez-vous que les roues soient bien rincées;
- e. Les usagers n'ont le droit de porter qu'un seul écouteur afin d'être en mesure d'entendre les consignes données.

### 4. Enfants et accompagnateurs

- a. Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne responsable en tout temps.
- b. Une personne responsable doit être âgée de 16 ans et plus. Elle assume l'entière responsabilité des enfants qu'elle accompagne. Une preuve d'âge doit être présentée sur demande.
- c. Une personne responsable peut accompagner un maximum de 3 enfants.

### 5. Lieux et espaces

- a. Le centre de la patinoire est réservé aux débutants.

## Pendant le hockey libre

- a. Le port d'équipement complet est obligatoire pour tous les participants (casque avec grille ou visière complète et protège-cou inclus).
- b. Aucun contact n'est toléré.
- c. Un maximum de 22 participants est admis sur la glace, incluant les deux gardiens. Lorsque la capacité maximale est atteinte, les préposés restreindront l'accès.
- d. Les personnes responsables sont considérées comme joueurs. Ils doivent donc participer activement à l'activité et porter les équipements obligatoires.
- e. Une personne responsable peut accompagner un maximum de 3 enfants.

**Adolescents (9 ans et plus) :** Les enfants doivent être âgés d'au minimum 9 ans et savoir patiner pour entrer sur la patinoire.

**Parent/enfant (3-8 ans) :** Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne responsable en tout temps sur la glace. L'enfant doit savoir patiner et jouer au hockey.

## Pendant les périodes de bâton-rondelle

- a. Le port du casque avec visière, du protège-cou et des gants sont obligatoires.

### Les actions suivantes sont autorisées :

- b. La manipulation de rondelles, les passes (à plus de 2m de distance) et de légers tirs du poignet sur la bande (à une distance jugée raisonnable par l'employé sur place) sont permis.

### Les actions suivantes sont interdites :

- c. Lancers-frappés, passes en faisant lever la rondelle de la glace, passes à moins de 2m des autres participants, contacts avec les autres participants.
- d. Aucun cours privé n'est autorisé.
- e. Selon le bon jugement de l'employé sur place, la patinoire pourrait être séparée en deux pour séparer les participants plus expérimentés des participants plus jeunes ou débutants.
- f. Chaque participant peut amener au maximum une rondelle avec lui.